



STATISTIQUES ET INDICATEURS

RETOUR À L'EMPLOI APRÈS FORMATION PAYS DE LA LOIRE - 3ÈME TRIMESTRE 2023

AU 3ème TRIMESTRE 2023
LE TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI
6 MOIS APRÈS FORMATION
EST DE

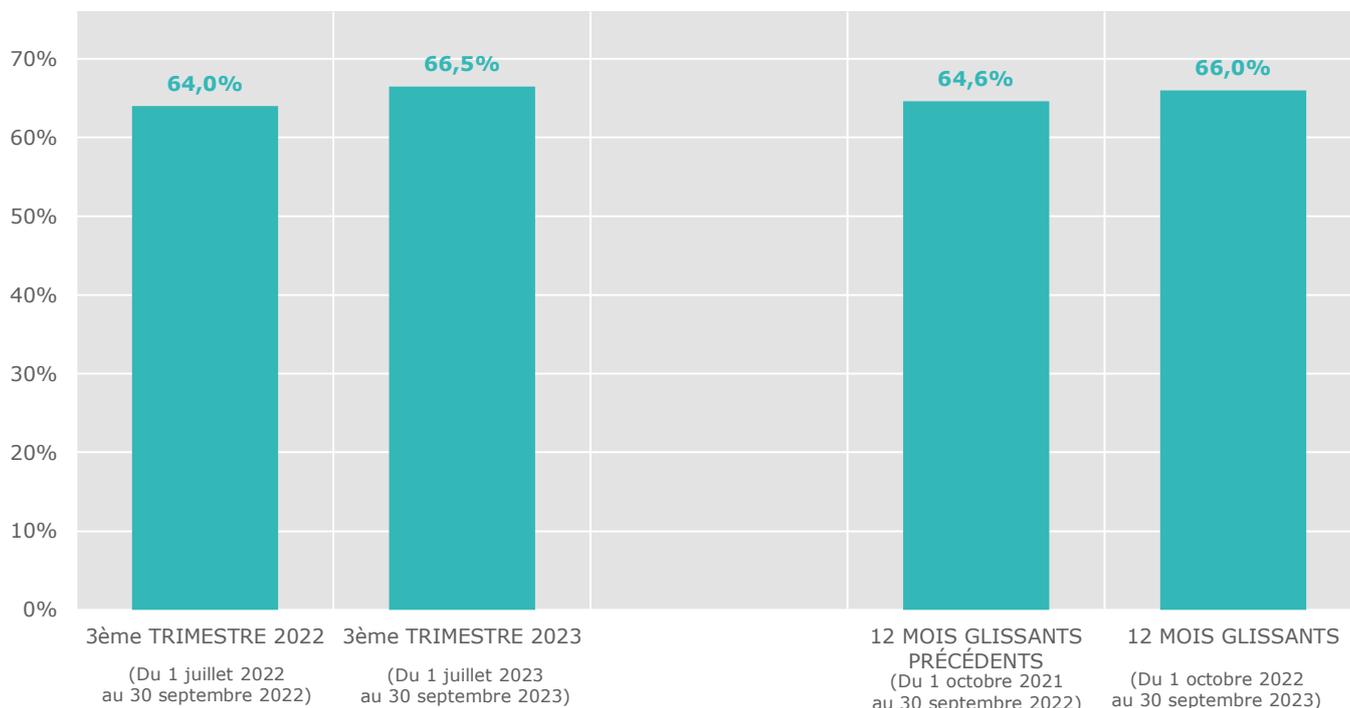
66,5%

Entre juillet 2023 et septembre 2023, **9 381** demandeurs d'emploi sont sortis d'une formation en Pays de la Loire. Parmi eux, **66,5%** ont eu accès à un emploi au cours des six mois qui ont suivi la fin de la formation, soit **6 243** retours à l'emploi sur un trimestre. Le taux d'accès à l'emploi six mois après formation est en hausse sur un an : **+2,5 points** par rapport au 3ème trimestre 2022.

Au niveau national, sur les **120 851** demandeurs d'emploi sortants de formation lors du 3ème trimestre 2023, ils sont **57,9%** à accéder à l'emploi dans les six mois. Ce taux est bien inférieur à celui de la région. L'évolution nationale connaît aussi une hausse sur un an avec **+2,1 points**, comparable à celle de la région Pays de la Loire.

Sur douze mois glissants, de octobre 2022 à fin septembre 2023, le taux d'accès à l'emploi dans les six mois suivant la fin de formation atteint **66,0%** en Pays de la Loire, soit une légère hausse par rapport à la même période l'année passée.

GRAPHIQUE 1 :
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES SIX MOIS QUI SUIVENT LA FIN D'UNE FORMATION



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DÉTAILLÉ

Le taux de retour à l'emploi varie selon les caractéristiques du stagiaire.

Les demandeurs d'emploi seniors affichent des taux plus faibles que les autres demandeurs d'emploi : **62,3%** d'entre eux retrouvent un emploi dans les six mois. En évolution annuelle, toutes les classes bénéficient de la hausse annuelle, dans des proportions différentes.

Le taux d'accès à l'emploi après formation est plus faible pour les demandeurs d'emploi de longue durée (ayant cumulé 12 mois d'inscription en catégorie A au cours des 15 mois précédant l'entrée en formation) que pour les autres stagiaires avec respectivement **48,7%** contre **68,1%** pour les autres stagiaires.

De même, les demandeurs d'emploi non qualifiés affichent une situation moins favorable : **62,6%** ont retrouvé un emploi dans les six mois suivant la formation, contre **67,5%** pour les demandeurs d'emploi qualifiés.

Le type de formation joue aussi un rôle sur le retour à l'emploi. Les taux de retour concernant les AFPR et POEI, deux types de formation préalable à l'embauche, affichent des taux supérieurs, avec respectivement **85,0%** et **88,0%**. Les AIF (Aides Individuelles à la Formation, mobilisables lorsque les autres dispositifs ne peuvent être appliqués) et les formations autres affichent des taux plus faibles, avec respectivement **62,7%** et **64,5%**.

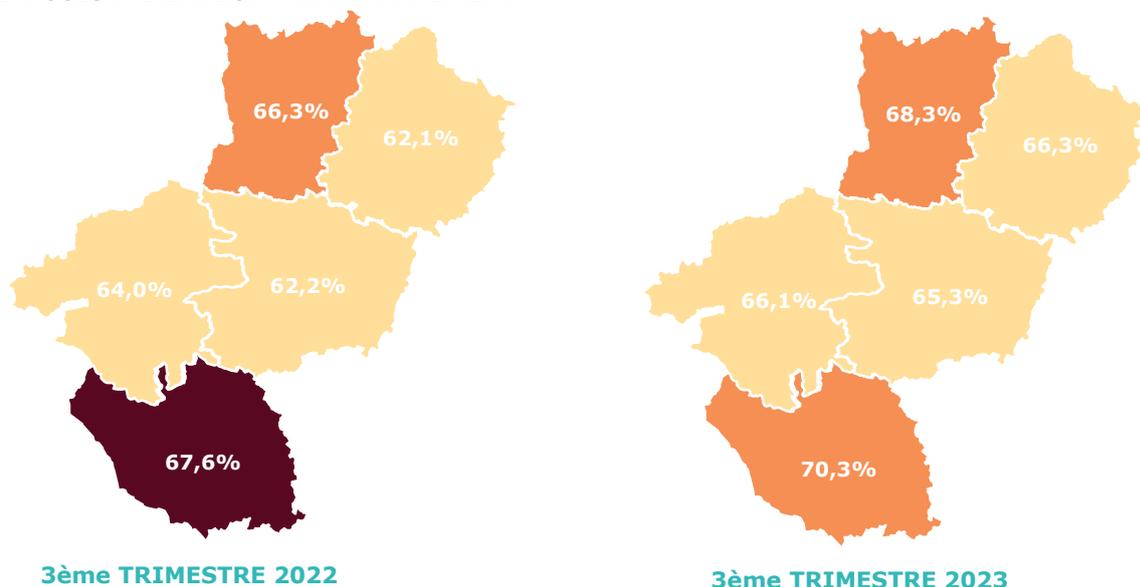
TABLEAU 1 :
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES SIX MOIS QUI SUIVENT LA FIN D'UNE FORMATION,
SELON LES CARACTÉRISTIQUES DU DEMANDEUR ET DE LA FORMATION

	SORTANTS DU 3ème TRIMESTRE 2022	SORTANTS DU 3ème TRIMESTRE 2023	ÉVOLUTION
AGE À L'ENTRÉE DE FORMATION			
Moins de 25 ans	60,6%	65,4%	+ 4,8 pts
Entre 25 et 29 ans	63,9%	68,9%	+ 5,0 pts
Entre 30 et 39 ans	66,5%	66,9%	+ 0,4 pts
Entre 40 et 49 ans	68,2%	68,4%	+ 0,2 pts
50 ans et plus	60,2%	62,3%	+ 2,1 pts
ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION			
Autres demandeurs d'emploi	65,7%	68,1%	+ 2,4 pts
Demandeurs d'emploi de longue durée	47,0%	48,7%	+ 1,7 pts
NIVEAU DE FORMATION			
Demandeurs d'emploi qualifiés	65,2%	67,5%	+ 2,3 pts
Demandeurs d'emploi non qualifiés	58,0%	62,6%	+ 4,6 pts
TYPE DE FORMATION			
AFPR	84,0%	85,0%	+ 1,0 pts
POE Individuelle	87,2%	88,0%	+ 0,8 pts
AIF	60,2%	62,7%	+ 2,5 pts
Autres formations	61,8%	64,5%	+ 2,7 pts
Ensemble	64,0%	66,5%	+ 2,5 pts

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DÉTAILLÉ

Les situations de retour à l'emploi six mois après la fin de formation varient entre les départements de la région. La Vendée affiche le taux de retour le plus important avec **70,3%** au 3ème trimestre 2023, suivie de la Mayenne avec **68,3%**. La Sarthe (**66,3%**) affiche un taux proche de celui des Pays de la Loire. Elle est suivie par la Loire-Atlantique (**66,1%**). Le Maine-et-Loire (**65,3%**) présente un taux en deçà de la moyenne régionale.

GRAPHIQUE 2 TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI PAR DÉPARTEMENT



3ème TRIMESTRE 2022

3ème TRIMESTRE 2023



SOURCE ET DÉFINITION

CHAMP

Ensemble des formations suivies par les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par France Travail ou par une autre structure, et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi.

L'INDICATEUR D'ACCÈS À L'EMPLOI

Il vise à repérer l'accès à un emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent la sortie de formation. Il correspond à un indicateur de la convention tripartite. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent la fin de leur formation les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- sont en catégorie C (ont déclaré une activité réduite de plus de 78 h) sans être en catégorie A ou B le mois suivant ;
- sont sortis des listes pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- sont en catégorie E en fin de mois ;
- ont une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un contrat de 30 jours ou plus prenant effet entre M+1 et M+6 transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrat de travail temporaire).

NOTE IMPORTANTE : RUPTURE DE SÉRIE À PARTIR DE 2020

À partir de début 2020, le périmètre de l'indicateur s'élargit et prend en compte l'ensemble des formations suivies à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par Pôle emploi ou par une autre structure (ex: Conseil régional), et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi. Il en résulte une hausse des volumétries à partir de cette date.

Directeurs de la publication :
Martine CHONG-WA NUMERIC – Jean-Marc VIOLEAU

Responsable de la rédaction :
Vincent RAGOT

Conception et réalisation :
Service SEE – Gaëtan COIRIER
Contact : statsPDL@francetravail.fr

France Travail Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy
44100 Nantes

WWW.FRANCETRAVAIL.ORG

